UNE TENTATIVE DE SUICIDE

A l'eau au Pont du Blanc-Seau. — Après une discussion

Un ouvrier tisserand de Tourcoing, Achille Desmet a tenté de mettre fin à ses jours, lundi à midi, en se jetant à l'eau, au pont National du Blanc-Seau. La prompte intervention d'un courageux citoyen a sauvé de la mort le désespéré.

La scène s'est déroulée vers onze heures cinquante. On avait remarqué un homme, jeune encore, qui depuis un moment se promenait sur la berge du canal, sous le pont National. On le vit se jeter soudain à l'eau. Un ouvrier teinturier, Victor Legay, qui passait à ce moment, retournant à son domicile rue des Bonnets, 81, courut en hâte chercher la bouée de sauvetage déposée au bureau d'octroi, voisin du pont et se jeta résolument au secours du malheureux. Il réussit, après bien des efforts à se saisir de lui et à le ramener sur la berge.

Le désespéré fut retiré déjà inanimé grâce à l'aide de voisins accourus à son secours. Les agents Deffrennes et Schittocatte, qui se trouvaient sur les lieux, remontèrent le noyé jusqu'en haut du talus et lui prodiguèrent des soins. Les tractions rythmiques de la langue réussirent à ranimer l'inconnu qui, après avoir absorbé un cordial, fut conduit devant M. Rougeron, commissaire de police du 1er arrondissement. Là, il déclara se nommer Achille Desmet, 26 ans, demeurant au Blanc-Seau avec sa mère et son frère. C'est à la suite d'une discussion survenue dimanche entre lui et son frère qu'il avait décidé d'attenter à ses jours.

Achille Desmet a été conduit à l'hôpital civil pour y recevoir les soins que réclamait son état.

AUDACIEUSE TENTATIVE DE VOL

Les voleurs à la tire. — En sortant de l'Exposition

Une audacieuse tentative de vol a été commise dans la nuit de dimanche à lundi. Un malfaiteur a tenté d'enlever un sac contenant 1.200 francs, des mains de personnes qui sortaient de l'Exposition, vers une heure et demie du matin.

M. L. Delespierre, directeur du Kursaal, quittait la plaine du Halot, vers une heure et demie du matin, en compagnie de sa femme et de sa fille. Cette dernière portait à la main un petit sac de voyage contenant le produit de la recette de la soirée, une somme d'environ 1.200 francs.

Ces trois personnes avaient à peine franchi la porte de sortie de l'Exposition, qu'elles virent, marchant devant elles un individu chaussé d'espadrilles, coiffé d'une casquette et portant un veston court. Mme Delespierre pressentant un malfaiteur, dit à son mari de prendre garde au sac porté par la jeune fille. Ces mots étaient à peine prononcés à voix basse, que l'individu qui avait ralenti sa marche et qui se trouvait à hauteur de Mlle Zoé Delespierre, d'une secousse brusque lui faisait tomber le sac.

M. Delespierre, vivement, sauta sur le malfaiteur et lui arracha le sac des mains avant qu'il ait pu fuir.

Le voleur interloqué ne chercha pas à lutter, il prit la course rapidement, le long du quai de Bordeaux, dans la direction du pont du Halot. Deux autres individus, cachés à l'angle de la rue Victor-Hugo et du quai de Bordeaux, prirent la fuite avec lui.

Des personnes qui étaient sorties de l'Exposition avec M. et Mme Delespierre et qui suivirent le quai de Marseille, se mirent à leur poursuite, en entendant crier au voleur. Ils ne purent les rejoindre. M. Delespierre n'a pas déposé de plainte.

UNE SCÈNE DE VIOLENCES, RUE DE LA BLANCHE-PORTE. — Dimanche, vers dix heures et demie du soir, Pierre Frénoy, 33 ans, corroyeur à Bondues, et Henri Hémery, 45 ans, tisserand à Mouvaux, se trouvaient dans un estaminet tenu par Mme Louise Deconinck, rue de la Blanche-Porte, 236.

Les deux hommes qui étaient venus à Tourcoing pour assister à un combat de coqs, lièrent conversation avec un groupe de consommateurs arrivés quelques instants après eux.

Malheureusement, la conversation dégénéra bientôt en discussion et pour éviter d'en venir aux coups, Pierre Frénoy et Henri Hémery payèrent leur consommation et sortirent. Ils furent suivis par les individus avec lesquels ils venaient de se chamailler. Une mêlée générale s'engagea et pour échapper aux coups qui tombaient drus comme grêle, les deux camarades durent se réfugier à l'estaminet du *Soleil-Levant*, à l'angle des rues de Paris et de la Blanche-Porte.

La police, informée de ces faits, lundi matin, a ouvert une enquête.

ENTRE GAMINS. — Deux gamins de 14 ans, Charles Fleurman, rue Jemmapes, 20, et Albert Desrousseaux, rue de Gand, 100, se sont pris de querelle dimanche, vers six heures et demie du soir. Au cours de la dispute, Albert Desrousseaux a donné un violent coup de canne sur la tête de son adversaire. Procès-verbal a été dressé contre lui.

MAUVAISE RENCONTRE. — Dimanche, vers midi, un ouvrier tisserand de la rue Auber, M. Jules Destombes, passait rue Dupuytrem. Il fit la rencontre d'un porteur de charbon. Louis Deschamps, 71, rue de la Cité. Le porteur de charbon lui chercha querelle et comme M. Jules Destombes ne répondait pas aux provocations, Louis Deschamps se jeta sur lui et lui porta des coups violents.

M. Niéderst, commissaire de police du 3e arrondissement a ouvert une enquête.

ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Chez MM. Tiberghien frères, rue de Paris, un ouvrier bâcleur, Joseph Vandevoorde, 14 ans, s'est blessé à la jambe gauche. Quinze jours de repos. Docteur Delegrange. —— Au même établissement, une ouvrière soigneuse, Mlle Angèle Verbrouck, 19 ans, a eu la main droite ratissée entre deux cylindres. Quinze jours de repos. Docteur Vermersch.

QUESNOY-SUR-DEULE

COMINES

LA DÉMISSION DE M. GRIMONPONT. — On continue à s'occuper beaucoup de l'incident Ducarin-Grimonpont.

Nous sommes allé, lundi après-midi, interviewer M. Grimonpont.

M. Grimonpont nous a confirmé ce que nous avons dit dans notre numéro de dimanche: « C'est bien en manière de représailles de l'attitude politique de mes proches, nous a dit l'ancien conseiller municipal, que M. Ducarin m'a signifié d'avoir à quitter la ferme que j'occupe, à l'expiration du bail en cours. »

M. Grimonpont ajoute que c'est particulièrement son beau-frère, M. Lucien Labitte, lequel demeure avec lui, que vise M. le maire de Comines.

Comme nous l'avons dit, c'est mardi dernier que M. Grimonpont a envoyé, par lettre, sa démission à M. Ducarin. M. Grimonpont avait été élu conseiller aux dernières élections municipales, au second tour de scrutin, par 933 voix. Au premier tour, il en avait obtenu 825.

ENTREPRISE GÉNÉRALE D'AMEUBLEMENT
ECLAIRAGE, OBJETS D'ART
MOREL-GOYEZ, 29, rue Esquermoise, LILLE
LILLE 1902, MEMBRE DU JURY

LILLE

UN CAMBRIOLAGE EN PLEIN JOUR. — Rentrant à huit heures du soir, à son domicile, rue Solférino, 117, M. Caumont, coiffeur, s'aperçut que la serrure de son appartement situé au premier étage, fonctionnait imparfaitement. L'intuition que des malfaiteurs avaient pénétré chez lui, pendant son absence de l'après-dîner, se confirma en voyant le désordre qui régnait *dans son appartement. Tous les meubles avaient été visités* et un petit coffret métallique contenant 400 francs avait disparu.

LES ACCIDENTS DE TRAMWAYS. — Un pénible accident de tramways s'est produit hier soir à onze heures et demie, Grand'Place. Mme Grosé, 55 ans, tenant son mari, aveugle, âgé de 67 ans, traversait la voie, quand tous deux furent renversés par un car.

L'aveugle fut sérieusement contusionné à la tête par le marchepied de la voiture. Mme Grozé fut blessée moins sérieusement aux bras et aux jambes.

Tous deux, après avoir reçu les soins de M. le docteur Pollet, furent reconduits à leur domicile, rue de la Monnaie.

AMEUBLEMENTS ET TENTURES
Chambres à coucher, Salons, Salles à Manger
AU BERCEAU D'ARGENT 28, rue de Paris, LILLE
Expédition franco. — Fabrication garantie. 3113

LOTERIE DE LA SOCIÉTÉ ANTITUBERCULEUSE

de l'Enseignement primaire de la Seine

Voici la liste des numéros gagnants de cette loterie:
Le numéro 196.575 gagne 10,000 francs.
Le numéro 106.663 gagne 1,000 francs.
Le numéro 278.626 gagne 500 francs.

Les vingt numéros suivants gagnent chacun 100 francs:

12.131 19.753 32.720 49.554 58.928 64.226 74.171
89.189 122.790 126.227 150.759 171.164 188.788 192.837
224.367 230.533 248.840 253.935 291.167 291.820

Les quarante numéros suivants gagnent chacun 50 francs:

17.609 20.908 29.872 51.445 67.192 104.337 114.559
115.193 116.518 128.906 152.419 155.827 157.500 159.109
162.540 163.381 159.456 181.390 184.758 102.124 196.226
190.370 208.607 211.089 219.954 233.002 246.363 247.737
251.979 253.337 256.640 258.725 281.642 281.742 287.033
287.147 287.825 291.907 292.109 294.907

Les cent numéros suivants gagnent chacun 25 francs:

5.834 8.453 10.980 17.487 22.601 22.641 23.398
24.174 31.795 33.399 34.683 35.866 39.446 39.651
41.017 62.421 66.208 66.539 68.062 68.401 74.310
74.367 76.969 78.560 79.892 79.958 80.820 81.936
81.960 82.678 84.833 94.579 102.765 102.894 106.645
106.432 106.623 107.177 112.514 115.740 116.054 125.456
126.407 127.632 131.015 138.005 141.770 149.785 147.826
154.967 168.602 160.659 167.740 169.565 170.456 176.867
179.955 186.207 187.226 188.559 188.718 188.944 189.016
192.005 193.967 197.494 202.313 204.467 204.734 209.347
210.200 211.071 215.829 217.830 218.346 226.332 228.672
235.349 237.144 244.084 248.338 251.238 261.022 261.333
264.004 264.399 267.987 274.022 274.364 274.772 274.907
278.233 278.250 278.673 282.024 290.553 296.964 298.463
298.555

NOUVELLES MILITAIRES

LÉGION D'HONNEUR. — Est nommé au grade de chevalier de la Légion d'honneur, au titre de la réserve, M. Schwob, capitaine de réserve au 19e régiment de chasseurs, qui compte trente ans de services.

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

SUR LE CAR. — M. A. L..., encolleur, à Roubaix, se trouvait sur le car de Roubaix-Tourcoing, quand le contrôleur lui demanda sa carte. Que se passa-t-il? Le contrôleur la lui demanda deux autres fois; il prétend à l'audience que c'est parce que L..., ne lui laissait pas le temps de la regarder. Toujours est-il que, impatienté, L... traita le receveur d'imbécile. M. L... est condamné à 16 francs d'amende avec sursis. — Mais, ajoute M. le Président, les receveurs et les contrôleurs ne doivent pas demander les cartes trop souvent; une fois suffit, ils n'ont qu'à s'arranger pour la regarder attentivement.

LE COUTEAU. — Une rixe s'est produite le 22 avril, vers dix heures du soir, au Mont d'Halluin. Dans le cabaret Dobel, des consommateurs se prirent de querelle pour un motif futile et se défièrent mutuellement. L'un d'eux, Alphonse Haeze, teinturier, sortit; aussitôt, il reçut un coup de couteau d'un nommé J.-B. Vandenbulcke, 25 ans, plieur à Tourcoing. La scène n'a pas eu de témoins et Vandenbulcke porte aussi la trace d'un coup de couteau, dont on n'a pu trouver la provenance. Vandenbulcke encourt six jours de prison.

LES LOIS SUR LE TRAVAIL. — M. Derville, entrepreneur de menuiserie, à Roubaix, est poursuivi pour diverses contraventions aux lois sur le travail. On lui reproche d'abord la saleté des parquets, mais l'explication en est donnée par le travail effectué, d'où relaxe de ce chef. On lui reproche en outre de dégager insuffisamment l'atelier des poussières; à cet égard, le tribunal décide de recourir à une expertise, afin de savoir si cela est possible et comment.

—— M. Paul Dhalluin, entrepreneur à Roubaix, est aussi poursuivi pour infraction aux lois sur le travail. L'affaire a été renvoyée à un mois.

AFFAIRES DIVERSES. — Emile Deck, 33 ans, journalier, et Fernand Chaubard, 24 ans, journalier, tous deux demeurant à Croix, rue de Thionville, ont été arrêtés vers minuit et demi, dans la nuit du 13 au 14 juin, près du Beau Jardin, à Roubaix, porteurs de 22 kilos de tabac belge, d'une valeur de 275 francs. Ils sont condamnés Deck à deux mois de prison et 500 fr. d'amende; Chaubard à vingt-quatre jours et 500 fr.; en raison de leurs mauvais antécédents, le tribunal fixe pour tous les deux, au maximum, c'est-à-dire à huit mois, la durée de la contrainte par corps. —— Louis Delannoy, 24 ans, mécanicien à Roubaix, rue Pierre-de-Roubaix, fraude de 60 kilos d'allumettes, valeur 324 fr., à Roubaix, rue de Flandre, le 14 juin, vers 3 h. 40 du matin, deux mois et 500 francs. —— André Blin, vagabondage, six jours. —— Jules Moulard, 37 ans, sans profession ni domicile fixes, vagabondage, dix jours. —— Joseph Briffaut, 36 ans, jardinier à Roubaix, infraction à un arrêté d'expulsion, quinze jours de prison. —— Pour adultère et complicité, 10 fr. d'amende avec sursis à Léonce Devos, femme Lehouck, 26 ans, bambrocheuse, à Roubaix, et à Désiré Cattoire, 26 ans, journalier à Lille; 16 francs à Angélique Prerdov, femme Colberson, ménagère, à La Madeleine, et 16 fr. avec sursis à Jules Vercruysse. —— Paul Sergent, 41 ans, mouleur, à Roubaix, ivresse en récidive correctionnelle, six jours de prison.

OCCASIONS EXCEPTIONNELLES

La Maison Paul Planquart-Benoist, 18, place de la Liberté, Roubaix, pour cause d'exploitation d'un de ses nouveaux brevets, met en vente pendant un mois à des prix exceptionnels de bon marché, tous les chauffe-bains actuellement en magasin des maisons Porcher, Vandenborght, Leclercq, etc... Salle de bains complète, compris baignoires, chauffe-bains et robinets depuis 150 francs.

COMMUNICATIONS

ROUBAIX. — *Trouvailles.* — M. Achille Jardez, concierge de la filature de M. Motte-Bossut, boulevard Gambetta, a trouvé samedi dernier, près de cette usine, une malle renfermant du linge et des ustensiles de ménage, ainsi qu'une feuille de revision des listes électorales au nom de Pierre Montigny, tisserand, rue Molière, 8, Roubaix. —— Mme Catherine Criar, Grande-Rue, 234, a déposé au bureau de police de la place Chaptal, un livret de Caisse d'épargne au nom d'Adolphe Deflandre.

—— *Orphéon du Sacré-Cœur.* — Réunion jeudi, chez M. Decornet, angle de la Grande-Rue et du boulevard de Strasbourg.

—— *Avis aux trieurs de laines et déchets.* — La corporation des trieurs de laines et déchets se réunira aujourd'hui 19 juin, à sept heures du soir, salle de la *Boule d'Or*, rue de Tourcoing.

TOURCOING. — *Jeunesse Catholique* (Section de la Croix-Rouge). — Au Cercle catholique, rue de la Croix-Rouge, aujourd'hui mardi, 19 juin, à huit heures et demie du soir, aura lieu la réunion mensuelle du groupe de la Jeunesse de la Croix-Rouge. Tous les jeunes gens sont priés d'assister à cette réunion, présidée par M. l'abbé Mainil, préfet des Etudes à l'Institut du Sacré-Cœur de Tourcoing, qui fera une très intéressante conférence. On compte que la « Jeune Garde » de la Croix-Rouge sera exacte au rendez-vous.

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille VANDENBULCKE qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur GUSTAVE-EDOUARD-CORNILLE VANDENBULCKE, cordonnier, décédé à Roubaix, le 17 juin 1906, dans sa 67e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels qui auront lieu le mercredi 20 courant, à huit heures et demie, en l'église Saint-Jean-Baptiste, sa paroisse, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue du Tilleul, 12, à huit heures un quart.

Les amis et connaissances de la famille DERVEAUX-POLLET qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Constant-Corneille DERVEAUX, marchand de beurre, pieusement décédé à Roubaix, le 17 juin 1906, dans sa cinquante-septième année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi qui sera célébrée le mardi 19 courant, à neuf heures, aux Vigiles qui seront chantées le même jour, à cinq heures, et aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le mercredi 20 courant, à neuf heures et demie, en l'église Sainte-Elisabeth, sa paroisse. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de Lannoy, 116.

NOUVELLES RELIGIEUSES

PÈLERINAGE NATIONAL A NOTRE-DAME DE LA SALETTE

(Noces de diamant de l'Apparition de la Très-Sainte Vierge — 1846-1906)

Le programme de ce pèlerinage est définitivement établi. Nous le voyons passer par Paray-le-Monial, Notre-Dame de Fourvière, Notre-Dame du Laus. Visite à Ars et au Sacré-Cœur de Montmartre.

Départ de Lille le lundi 27 août; retour le vendredi 7 septembre.

Prix du pèlerinage de Paris, tous frais compris, chemin de fer, voitures, logements, repas, gratifications: 1re classe: 195 fr.; 2e classe, 170 fr.; 3e classe, 155 fr. Les pèlerins obtiendront des réductions pour rejoindre à Paris le train spécial.

M. Pierre Decaestecker, 23, rue de Tournai, à Tourcoing, fournira tous renseignements à ce sujet.

ROUBAIX. — SACRÉ-CŒUR. — *La fête de l'Adoration du Saint-Sacrement.* — Le mercredi 20 juin, jour de l'Adoration dans la paroisse, messes basses à 5, 6, 7 et 8 heures. La communion générale pour les ouvriers et ouvrières aura lieu à la messe de 5 heures et pour les autres fidèles de la paroisse, à la messe de 7 heures.

A la messe de 10 heures, pèlerinage du Collège Notre-Dames des Victoires et de l'Institut Technique. La messe sera exécutée par la Scola du Collège, sous la direction de M. l'abbé Bayart. Les assistants auront là une belle occasion d'entendre le véritable chant grégorien. Les encensements et figures symboliques seront exécutés par la cohorte angélique du Collège.

A 4 heures, vêpres solennelles. — A 8 heures, salut de clôture de l'Adoration, avec sermon suivi de l'amende honorable et de la procession réparatrice dans l'église. Les confrères du Saint-Sacrement et les Adorateurs présents priés de porter un flambeau à la procession.

—— *L'Œuvre de l'Aiguille* fera célébrer ce matin, à neuf heures, la messe annuelle pour ses membres actifs et honoraires, vivants et décédés. A l'issue de la messe, réunion générale dans la salle des œuvres, au dessus de la sacristie.

—— SAINT-JEAN-BAPTISTE. — *La Fête de l'Adoration du Saint-Sacrement.* — C'est dimanche prochain 24 juin qu'aura lieu la fête de l'Adoration perpétuelle du Saint-Sacrement, coïncidant avec celle de saint Jean-Baptiste, patron de la paroisse.

Les saluts préparatoires, instruction par M. l'abbé Lenclart, aumônier des Carmélites, auront lieu jeudi, vendredi et samedi, à huit heures.

CHOCOLAT-LOUIT appréciez la qualité 1084

LES CONCOURS DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE LILLE

Les concours de géographie sont fixés au jeudi 12 juillet.

Les élèves devront se faire inscrire avant le 1er juillet: A Lille, au siège de la Société, 116, rue de l'Hôpital-Militaire; à Roubaix, chez M. Cléty, 40, rue Saint-Georges; à Tourcoing, chez M. Petit-Leduc, 78, rue Louis-Leloir.

TRIBUNE PUBLIQUE

(Les articles publiés dans cette partie du journal n'engagent ni l'opinion ni la responsabilité de la rédaction.)

Les tramways ouvriers

Croix, le 16 juin 1906.

Monsieur le Directeur du *Journal de Roubaix*,

Veuillez avoir l'obligeance de bien vouloir insérer dans votre correspondance la réclamation suivante. En vous remerciant d'avance, nous vous prions d'agréer nos sincères salutations.

Depuis quelque temps déjà, la Compagnie des tramways électriques de Lille à Roubaix fait fonctionner un service de cars ouvriers. Nous l'en remercions, mais ne pourrait-elle également mettre un tramway à la disposition des ouvriers qui commencent leur travail à Roubaix à sept heures. Ils profiteraient, eux aussi, du tarif réduit.

Nous serions également satisfaits si la Compagnie prenait ses mesures pour que le car arrivant à six heures et demie à Roubaix, soit avancé au départ de cinq minutes seulement. Cette légère modification empêcherait les ouvriers qui commencent à six heures et demie, d'arriver en retard à leur travail, ou d'attendre une demi-heure à la porte de l'atelier s'ils prennent le car précédent.

Nous osons espérer que la Compagnie accueillera favorablement nos réclamations; un léger sacrifice de sa part pourrait satisfaire beaucoup de ses clients.

Un groupe d'ouvriers.

On a oublié les agents des postes

Tourcoing, le 18 juin 1906.

Monsieur le Directeur du *Journal de Roubaix*,

La visite à Tourcoing de M. Fallières, président de la République, a produit l'heureux effet d'un chaud rayon de soleil et a fait fleurir plus d'une boutonnière. Les heureux décorés s'en sont réjouis. On les a congratulés et ils ont tous fêté leurs décorations, les uns avec éclat et somptuosité, les autres plus modestement, selon les ressources et les situations. C'est dire que toutes les classes de la société ou à peu près ont eu leurs élus: l'armée, la magistrature, la presse, l'instruction publique, les beaux-arts, la gymnastique, l'industrie, les chemins de fer, la police, etc.

Faut-il dire que personne n'a été oublié? Il y a une classe de fonctionnaires, bien modeste celle-là, mais bien intéressante qui n'a pas figuré sur la liste des récompenses. Etait-ce par oubli ou bien le mérite et les années de service manquaient-ils pour donner occasion à des récompenses? Nous avons cherché à le savoir et il nous est revenu que dans le personnel des postes de Tourcoing un employé ayant près de trente-trois années de services et d'autres ayant des stages à peu près équivalents n'ont pas figuré sur le palmarès.

Il leur a manqué quelqu'un qui pense à eux.

Je veux être celui-là et vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, mes sincères remerciements pour l'obligeance avec laquelle vous accueillerez ces lignes me permettant ainsi d'attirer l'attention de qui peut réparer cet oubli.

Un lecteur.

PETITE CORRESPONDANCE

LE « JOURNAL DE ROUBAIX » PUBLIE GRATUITEMENT SOUS CETTE RUBRIQUE, LES RÉPONSES AUX DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS.

H. D. 18, Roubaix. — Oui. —— *J. P. J.* — Oui. —— *U. S. Wattrelos.* — Oui. —— *Un mariant.* — Adressez-vous au bureau de l'état-civil à la mairie. —— *Un lecteur.* — Oui. —— *A. B. C. D.* 4. — 1° Non; 2° Non; 3° Oui. —— *Un lecteur M. D.* — 1° La Librairie du *Journal de Roubaix* peut vous procurer le nouveau dictionnaire des rimes à 2 fr. 50, ou le grand Dictionnaire des rimes françaises par Morandini d'Eccatag, à 10 francs; 2° Nous n'en connaissons pas et ne croyons pas qu'il en existe; 3° Il y en a sept. L'apostrophe ne tient pas lieu d'une syllabe.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE
à l'Exposition de Tourcoing

s'est longuement arrêté devant le tableau exposé par « La Confiance » dans la section d'Economie Sociale, tableau qui montre à quel résultat peut arriver une coopérative sagement administrée. Aujourd'hui, cette Société compte **2.120** actionnaires.

Nous reproduisons ici ce tableau, qui dispense de tous commentaires.

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE
ENTREPOT de Vins et Spiritueux **La Confiance** BRASSERIE et MALTERIE
71-73-75, rue de Ma Campagne —— 53, rue du Moulin
Siège social à Roubaix, 73, rue de Ma Campagne

Fondée en 1897 par son Directeur actuel, avec le concours de 117 cabaretiers ou particuliers

Année	Bénéfices distribués	Dividende par action non compris intérêts à 5 0/0	Commission pr 100 fr. de marchandises	Nombre d'actionnaires effectifs
	FR. C.	FR. C.	FR. C.	
1898	49.351 15	7 75	21 67	610
1899	63.482 55	10 06	22 00	612
1900	72.103 15	11 41	24 00	693
1901	54.218 05	8 60	23 50	814
1902	225.352 10	12 75	30 20	1288
1903	268.240 46	17 05	30 20	1660
1904	275.304 23	16 18	31 00	1847
1905	285.188 30	16 93	32 40	2001

Cette Société est la **première** qui ait émis ses actions au taux de **vingt-cinq francs, permettant ainsi aux plus modestes travailleurs de profiter des avantages de la coopération.** Aussi marche-t-elle à pas de géant: après huit ans d'existence, l'action de 25 francs vaut deux cent soixante quinze francs! Depuis sa création, « **La Confiance** » a distribué plus de **un million trois cent trente mille francs** à ses actionnaires. 5179

CONCERTS ET SPECTACLES

ROUBAIX. — Le *Cercle Alexandre Dumas* a donné, lundi soir, dans la salle du théâtre des Variétés, rue Lacroix, et devant une assistance nombreuse, une intéressante audition des chœurs que cette société doit produire au concours de Tourcoing, dimanche prochain 24 juin.

C'est M. L. De Wispelaere, le sympathique chanteur, qui en a assumé la direction et, disons-le de suite, il s'en acquitte admirablement bien. Le chœur, *Les Bardes de la Meuse*, a été interprété avec beaucoup d'ensemble et une scrupuleuse observation des nuances; les voix s'amalgament et s'harmonisent agréablement.

Quant au chœur imposé: *Hirondelles et Proscrits*, c'est une œuvre d'une haute conception, mais non dépourvue de difficultés. Certains passages même méritent d'être relevés, tels que: « Dans l'île verte ensoleillée, c'est une joyeuse envolée », pour reprendre avec plus de vigueur: « Oiseaux vous avez fini, la Patrie embaumée; » Et comme un doux printemps vient d'en chasser l'hiver; Vous allez tout joyeux sur la maison aimée, » retrouver l'ancien nid, en franchissant la mer..... » Que de légèreté et d'ampleur dans les accents! Le *Cercle Alexandre Dumas* a toutes les dispositions voulues pour décrocher la palme le 24 juin prochain. Différents interprètes se sont produits avec un égal succès à cette soirée de famille.

CHEMIN DE FER DU NORD

Train supplémentaire le samedi de Lille à Paris

A partir du samedi 16 juin, il sera mis en marche, chaque samedi, entre Lille et Paris, un train express qui partira à 1 h. 27 du soir, c'est-à-dire quelques minutes avant le train régulier de 1 h. 34, et qui arrivera à Paris à 6 heures soir. Ce train ne prendra que des voyageurs pour Paris.

NORD

Les péniches automobiles Paris-Dunkerque. — Hier matin a eu lieu, au quai de la Seine, à Paris, le premier départ d'un nouveau service de péniches automobiles sur la ligne fluviale Paris-Dunkerque. Il s'agit de grandes péniches dites « automoteurs porteurs », munies à l'arrière d'un moteur spécial qui leur donne une allure indépendante de *toute traction extérieure*; les essais, qui ont duré plusieurs années, ont démontré que l'on peut ainsi réaliser un fonctionnement régulier.

Nous avons déjà annoncé que M. Doumergue, ministre du Commerce, viendrait très probablement à Dunkerque inaugurer ce nouveau service fluvial.

LA FÊTE DE LA MUTUALITÉ A DUNKERQUE. — La fête de la mutualité à Dunkerque sera une manifestation, comme il n'est pas donné souvent d'en voir. Les nombreuses sociétés de la région du Nord, Pas-de-Calais, Somme, Oise, Aisne, Marne, Ardennes, etc., et les sociétés belges s'empressent de répondre à l'invitation qui leur a été adressée.

Les Compagnies des Chemins de fer du Nord et de l'Est ont accordé, avec le plus grand empressement, une réduction de 50 pour cent. Les cartes de mutualistes délivrées gratuitement par la Commission d'organisation et donnant droit à la réduction sur les chemins de fer (minimum de mutualistes, 10 au départ; retour individuel) s'enlèvent comme par enchantement.

Les cartes de banquet (3 fr. 50) sont également très demandées; les mutualistes et comme toutes autres personnes peuvent y prendre part, la Commission serait particulièrement flattée de voir les dames venir en grand nombre; elles sont la parure ordinaire des fêtes. Le dernier délai d'inscription *sans aucune remise* pour les cartes de banquet et de mutualistes EST LE 4 JUILLET. Les sociétés sont instamment priées de venir avec leurs drapeaux et bannières.

Une fête enfantine aura lieu au Parc de la Marine; de très beaux lots seront mis au concours pour les groupes costumés, pour les voiturettes fleuries et également pour les individualités à pied ou à cheval (poneys et ânes).

LA FÊTE DES SAUVETEURS DU NORD A DOUAI. — La 28e fête annuelle de la Société des sauveteurs du Nord et du Pas-de-Calais a été célébrée dimanche, à Douai, avec un éclat inaccoutumé. Les sauveteurs ont été reçus sur la place de la Gare par la section de Douai, qui leur a souhaité la bienvenue, puis, musique en tête, se sont rendus à l'Hôtel de Ville où la municipalité leur a offert les vins d'honneur.

A la Mairie, M. Charles Bertin, maire, entouré de MM. Hanotte et Dumont, adjoints, et de la totalité des conseillers municipaux, a souhaité la bienvenue aux Sauveteurs et les a remerciés d'avoir choisi la ville de Douai comme lieu d'assemblée générale. M. Alban-Cottignies, président de la Société des sauveteurs du Nord, dans une chaleureuse et très heureuse improvisation, a bu à la grandeur et à la prospérité de Douai.

De là, après une visite aux principales salles de l'Hôtel de Ville, les sauveteurs se sont rendus en cortège à l'église Saint-Pierre, où une messe solennelle a été célébrée à leur intention.

Un banquet, servi dans la salle des fêtes de l'Hôtel de Ville, a, après la messe solennelle, réuni la totalité des membres de la société des sauveteurs du Nord et du Pas-de-Calais. MM. Morain, sous-préfet; Guislain, député; Bertin, maire; Dumont et Hanotte, adjoints; Hector Simon, Georges Lyon, recteur de l'Académie; Wuilhaume, vice-consul de Belgique à Lille, y assistaient, de même que les « récapés de Courrières », sous la conduite de M. le docteur Lourties.

Un monde fou se pressait à l'Hippodrome, pour la distribution solennelle des récompenses de la Société des sauveteurs du Nord. Si le public a fait des ovations chaleureuses aux « récapés de Courrières » à l'appel de leur nom, ce fut, sans exagération, du délire, quand se présenta devant le public le jeune mousse, Augustin Lampin, un gamin de onze ans. En peu de mots, le rapporteur général rappela que cet enfant, il y a quelque temps, sauva quatre de ses jeunes camarades qui, surpris par la marée montante, à Boulogne-sur-Mer, étaient sur le point de se noyer.

Voici un extrait du palmarès:

Médailles de vermeil. — MM. Louis Haquette, rentier à Tourcoing; Baptiste Marion, commissaire central de police à Roubaix.

Médailles d'argent. — MM. César Haquette, brigadier d'octroi en retraite à Tourcoing; Jules Lorthioir, brigadier de police à Roubaix.

Médailles de bronze. — MM. Jules Deleporte, brigadier garde-champêtre au Blanc-Seau; Prazille Doville, employé de commerce à Roubaix.

LA SUPPRESSION DES PROCESSIONS A CAMBRAI. — Conformément à la décision prise par l'assemblée des commerçants, vendredi dernier, une délégation s'est présentée devant la municipalité de Cambrai, samedi, à six heures et demie du soir, pour demander, au nom de presque l'unanimité des votants, que l'arrêté supprimant les processions soit rapporté.

M. le Maire déclara qu'il maintenait son arrêté.

VIN TONI-PECTORAL Toux Bronchite 5146

PAS-DE-CALAIS

LES MÉFAITS DE LA FOUDRE A RINXENT. — Un violent orage s'est abattu sur la région. La foudre est tombée à Rinxent chez M. Lécaille-Demilly.

Dans le fond de la cour, à gauche, habite M. Demilly-Rohmer, ouvrier d'usine. La cheminée est complètement démolie, des pannes cassées, le pignon troué et les murs crevassés. Dans la cuisine, les carreaux sont cassés, des dalles soulevées, les armoires bouleversées.

Au moment de l'accident, un enfant de onze mois était assis au pied de la cheminée; quand sa mère l'a ramassé, il était tout noir de suie et entouré par les décombres. Les habitants des deux demeures n'ont été heureusement que bouleversés. Dans la chambre, tout est également délabré, de même au grenier. Une étable à lapins a la toiture démolie, mais les animaux n'ont rien.

A la deuxième demeure, occupée par M. Lécaille-Demailly, il n'y a eu que des dégâts insignifiants. La grange y attenant est presque intacte. Malheureusement dans l'étable à côté, il y a eu une vache tuée, estimée 500 francs et un porc d'environ 100 francs, appartenant à M. Lécaille.

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX

N° 29.

AMOUR OBLIGE

par M. Léon BARRACAND

Elle n'ignorait plus que Robert, par une de ces métamorphoses qui ne se voient que dans les contes de fées, s'était tout à coup transformé en prince de Puyménée. Elle savait aussi, — par ce que lui en avait dit M. Xavier qui tenait ces confidences de Robert, — qu'au moment même où le coup de baguette de la fortune opérait ce merveilleux changement, celui-ci était sur le point de demander la main de Renée, et que de ces bonnes dispositions Renée était instruite.

Elle supposait donc que la pauvre enfant redoutait les modifications que les événements avaient dû produire dans les sentiments du jeune homme. Elle ne savait pas, elle ne soupçonnait pas que la douleur de sa fille avait des causes bien plus profondes; que c'étaient les dispositions mêmes de Renée qui étaient changées; que de son bonheur, de ses anciens rêves, elle avait fait le sacrifice dans son cœur, et que le renoncement était complet.

Dans ses vêtements de deuil qui faisaient ressortir sa pâleur, assise près de la fenêtre, dans la triste petite salle qui succédait au palier, elle restait les mains oisives et les yeux jetés au dehors. Elle regardait, au bout de l'allée, — bordée de jardinets tels qu'il en existe dans ces maisons de faubourg, — l'entrée lointaine de l'habitation qui, par une longue et haute voûte, bâillait sur la rue. Elle était là dans une attente toujours déçue.

Depuis sa découverte dans le cabinet de Millery, elle s'était expliqué l'hésitation du jeune duc à céder à une tendresse qui le sollicitait en quelque sorte. Elle avait pensé aussi que, durant l'absence où son deuil seul l'occupait, il avait regretté de s'être engagé imprudemment. Que le prince de Puyménée ne pût plus tenir la promesse où il s'était laissé aller, — et qu'il eût eu bien de la peine à tenir sans doute, même quand son frère Albert eût vécu, et qu'elle-même eût possédé l'immense dot que son père espérait pour elle, — sa certitude sur ce point était absolue. Elle était de nature assez fine pour saisir et comprendre les nuances invisibles mais trop réelles qui tranchent et séparent les mondes, pour savoir qu'il est des barrières infranchissables.

Mais elle le reverrait. Il reviendrait, elle en était sûre! Il viendrait, ne fût-ce que pour avoir l'occasion de se délier de sa parole et d'expliquer l'inopinée circonstance qui le forçait d'y manquer. C'est cette visite qu'elle attendait, qu'elle craignait et désirait tout ensemble.

Et il vint, en effet. Il vint un jour que Mme Mangeon était absente par suite de ces sorties fréquentes où mille soins nouveaux l'obligeaient.

Renée, assise à sa place habituelle, l'avait aperçu par l'étroite allée. Il marchait vivement, longeant les jardinets, jetant autour de lui des regards curieux. Le cœur de la jeune fille s'était mis à battre follement, une vive émotion anima ses traits. Elle embrassa d'un coup d'œil la petite pièce transformée en salon, où le soleil d'automne glissait un rayon, y faisant reluire un reste de luxe; les quelques élégances que le sac de Millery avait épargnées, et qui y avaient trouvé place. Au coup de sonnette, elle alla ouvrir.

Elle ne l'avait pas revu depuis qu'il l'avait laissée à Millery, dans son cabinet. Il entra et lui tendit la main. Puis, à deux pas l'un de l'autre, ils se tinrent un moment debout, Renée le front un peu penché, lui l'examinant avec attention.

Par quelques mots dont l'accent tendre écarta toute banalité, il toucha aux tragiques événements qui étaient survenus.

— Moi-même, acheva-t-il, j'ai eu un deuil. Cela va retarder nos projets de quelque temps... Oh! de quelques semaines seulement!

— Quels projets, monsieur de Puyménée? demanda-t-elle en relevant le front.

Il la regarda, étonné, puis d'un ton de reproche:

— Oh! Renée... Avez-vous pu douter de moi, douter une seule minute!

Et tout l'élan passionné de son cœur passa dans ces mots.

— Asseyez-vous, monsieur de Puyménée, dit-elle.

Il murmura en s'asseyant:

— De grâce, mademoiselle, ne m'appelez pas M. de Puyménée. Il me semble que cela détruit tout ce que j'ai gagné jusqu'ici dans votre intimité.

Elle avait pris place sur une chaise basse, et, qu'elle l'eût voulu ou non, ils se trouvaient ainsi, vis-à-vis l'un de l'autre, dans la situation même où une destinée imprévue venait de les mettre. Elle était toute petite et humble, et il la dominait de haut. Mais de cette attitude, la seule qui lui convînt désormais, elle semblait fortifiée et y prendre de l'assurance. Le buste droit, appuyé au dossier, les mains jointes sur les genoux, elle dit d'un ton posé:

— Monsieur... Monsieur Robert, qui ne voulez pas qu'on appelle le prince de Puyménée-Coucy, il est bien vrai pourtant que ce titre et ce nom vous appartiennent? Et il est bien vrai aussi qu'à partir de ce jour, vous dépouillez le faux personnage sous lequel vous trompiez tout le monde et moi-même?

Il dit avec un jeu triste de physionomie qui excusait le badinage:

— Oui, mademoiselle... Oui, Renée... Oui, mademoiselle Renée Mangeon.

— Il est vrai encore, continua-t-elle, que de ce fait, vous voilà très riche, héritier presque exclusif du duc et de la duchesse, vos frères y consentant comme vous y aviez consenti vous-même en faveur du prince Albert de Puyménée? et que, prenant la place de ce dernier, devant, d'après le vœu de vos parents, perpétuer l'honneur et la gloire de la famille, vous n'hériterez d'eux qu'à ce prix, en ne trompant pas leurs espérances?

— C'est vrai, ce n'est pas tout à fait vrai.

Il se pencha, les coudes aux genoux, les doigts glissés les uns dans les autres, et dit en regardant Renée:

— Puisque vous me mettez sur ce sujet, mademoiselle, voici la vérité. Je suis, de ce jour, l'héritier de mon frère Albert, dont la fortune est beaucoup plus importante que celle qui me peut venir du duc et de la duchesse. Ce sont des legs de parents et d'alliés qui lui étaient nominalement attribués, une sorte de majorat déguisé, un fonds de réserve familiale intangible en quelque sorte et inaliénable. Il n'en bénéficiait du reste qu'à la condition de les transmettre en cas d'accident au plus proche héritier de son titre, c'est-à-dire à moi. Ses dispositions étaient prises.... comme je viens de les prendre moi-même en faveur de mon jeune frère Humbert. Tout ceci, vous le comprenez, pour empêcher que l'héritage ne se morcelle et ne disparaisse. Mais, à part cette charge dont il est grevé, cet héritage me laisse toute mon indépendance morale, je puis disposer de moi à mon gré. J'ajoute que les revenus en sont considérables. Ce n'est pas ce qui vous préoccupe, je suppose. Au temps où je passais pour pauvre et où je l'étais en réalité, vous n'aviez pas de tels soucis.

Elle réfléchissait. Cette situation de Robert, qu'elle ne connaissait pas, déroutait un peu ses idées. L'intérêt de celui-ci n'était pas aussi lié qu'elle le supposait aux préjugés de sa caste.

— Vous êtes, si je comprends bien, dit-elle, troublé, libre d'agir comme il vous convient dans toutes les choses qui regardent vos goûts, le choix de vos occupations, qui regardent aussi...

Elle hésitait, il l'aida:

— L'inclination de mon cœur? Oui, sans doute! Cette liberté, je l'ai toujours gardée, je n'y renoncerai pas.

— Irait-elle jusqu'à imposer aux vôtres une alliance qu'ils repousseraient?

Il se redressa soudain.

— Oh! Renée, pouvez-vous me demander cela? N'avez-vous pas ma parole? Ne vous l'ai-je pas donnée à une heure... à une heure où vous étiez vous-même heureuse de l'accepter?

— Les conditions sont changées, répliqua-t-elle. Je me croyais riche alors, et je ne vous connaissais pas; je vous connais aujourd'hui et je suis pauvre.

— Que fait cela? dit-il. Si votre père avait gagné les millions qu'il rêvait, — et la chose a tenu à bien peu, — n'auriez-vous pas été une des plus riches héritières de France? Qui donc se serait étonné alors de me voir vous épouser? Vous-même, sans le plus petit scrupule, vous auriez admis la confusion de votre fortune et de mes titres. Parce que cette fortune s'est déplacée, qu'elle est chez l'un et non plus chez l'autre, peut-elle avoir modifié quelque chose en nous, dans nos sentiments?

(à suivre)